



Conseil économique et social

Distr. générale
23 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-cinquième session

4-7 mars 2014

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : comptabilité nationale**

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Note du Secrétaire général

Comme l'a demandé le Conseil économique et social dans sa décision 2013/235, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale. La Commission est priée de faire connaître son point de vue sur les questions qui lui sont soumises pour examen à la section VI du présent rapport.

* E/CN.3/2014/1.



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| I. Introduction | 3 |
| II. Progrès accomplis en ce qui concerne le passage au <i>Système de comptabilité nationale, 2008</i> | 4 |
| A. Traduction du <i>Système de comptabilité nationale, 2008</i> | 4 |
| B. Renforcement de la coordination et accroissement des ressources en vue de la mise en œuvre du <i>Système de comptabilité nationale, 2008</i> et de la production des statistiques requises à cette fin. | 5 |
| III. Directives concernant les problèmes soulevés par la mise en œuvre du <i>Système de comptabilité nationale, 2008</i> | 10 |
| A. Rapport sur la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale. | 10 |
| B. Programme de recherche sur le <i>Système de comptabilité nationale, 2008</i> | 10 |
| C. Compilation des manuels et guides | 11 |
| IV. Activités des membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales | 12 |
| V. Communication des données de la comptabilité nationale. | 12 |
| VI. Questions soumises à la Commission pour examen | 13 |
| Annexes | |
| I. Manuels et guides | 14 |
| II. Activités menées en 2013 dans le domaine des statistiques économiques et des comptes nationaux par les organisations membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales | 16 |

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

I. Introduction

1. À sa quarante-quatrième session (2013), la Commission de statistique, dans sa décision 44/103 (voir E/2013/24, chap. I.C) :

a) A accueilli favorablement le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2013/4) et a remercié le Groupe des travaux qu'il a accomplis pendant l'année écoulée;

b) A salué les progrès accomplis en ce qui concerne la traduction du *Système de comptabilité nationale, 2008*¹ dans des langues officielles de l'Organisation et remercié les organismes et pays qui participent à ces travaux;

c) A approuvé le programme de travail du Groupe de travail et du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, accueilli favorablement la décision d'accorder à l'avenir la priorité à l'étude des questions posées par l'application du *Système de comptabilité nationale, 2008*, et prié le Groupe de travail de lui rendre compte des résultats obtenus le moment venu;

d) A apprécié les activités que les organisations internationales, les commissions régionales et d'autres organismes régionaux ainsi que divers pays prêtant une assistance technique bilatérale ont menées en vue de favoriser l'application du *Système de comptabilité nationale de 2008* et la production des statistiques requises à cette fin;

e) S'est félicitée de l'avancement et de l'achèvement des travaux relatifs à divers manuels, guides et notes d'orientation visant à faciliter l'application du *Système de comptabilité nationale de 2008* et la production des statistiques requises à cette fin, et a vivement engagé le Groupe de travail à accélérer la rédaction des manuels et notes d'orientation non achevés;

f) A pris note des résultats des enquêtes sur les dispositions prises au niveau national en vue de l'application du *Système de comptabilité nationale de 2008* et la production des statistiques requises à cette fin, et s'est inquiétée de ce que, malgré les progrès réalisés dans certains pays, de nombreux autres ont encore beaucoup à faire pour rendre les statistiques compilées compatibles avec le *Système*;

g) A instamment prié les autorités nationales de définir, en tenant compte de leurs priorités, des cadres de planification stratégique aux fins de leurs programmes de travail relatifs à la comptabilité nationale et à la production des statistiques requises, l'objet étant de favoriser la prise de mesures fondées sur les réalités, et d'allouer des ressources suffisantes à ces programmes;

h) A prié la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, agissant en collaboration avec le Groupe de travail ainsi qu'avec les pays et organisations régionales prêtant assistance en la matière, d'intensifier la concertation, de multiplier les activités de sensibilisation et d'accroître les ressources en faveur de l'application du *Système de comptabilité nationale* et la production des statistiques requises au niveau national, là où cela est

¹ Publications des Nations Unies, numéro de vente : E.08.XVII.29.

nécessaire, et, à cet effet, d'inciter les autorités nationales à faire davantage pour exécuter le programme de travail relatif à la comptabilité nationale et aux statistiques requises;

i) A prié les autorités nationales d'aider la Division de statistique à mener cette tâche à bien, en tenant compte, notamment, de la concertation, de la volonté politique et des ressources disponibles au niveau national, des enseignements tirés d'autres initiatives internationales – telles que le Programme de comparaison internationale et la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales – du partage de données d'expérience nationales, du dialogue avec les acteurs des systèmes nationaux de statistique, y compris les banques centrales et les ministères compétents, des dispositifs de communication des données et métadonnées des organisations régionales et internationales, des progiciels couramment exploités et autres outils de compilation aux fins de la comptabilité nationale, ainsi que les indicateurs de progrès plus généraux que le seul produit intérieur brut à l'étude dans divers pays;

j) A prié le Groupe de travail de lui rendre compte en 2014 des avancées obtenues concernant la concertation, les activités de sensibilisation et le financement en faveur de l'application du Système de comptabilité nationale et de la production des statistiques requises;

k) A pris acte de ce que la compilation de données relatives au produit intérieur brut est non seulement une exigence fondamentale, mais aussi un élément essentiel de l'activité statistique destinée à l'exécution du plan de travail relatif aux indicateurs de progrès plus généraux prévus dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (résolution [66/288](#) de l'Assemblée générale, annexe);

l) A prié le Groupe de travail et les commissions régionales de veiller à ce que la collecte, la validation et la diffusion des données recueillies par les autorités nationales soient effectuées de manière uniformisée et en évitant les chevauchements inutiles.

2. La section II du présent rapport donne un aperçu des progrès accomplis en ce qui concerne le passage au SCN 2008. La section III présente la suite donnée par le Groupe de travail à la demande de la Commission concernant l'accélération de la mise en œuvre du SCN 2008 et la production des statistiques requises à cette fin au niveau national. La section IV présente brièvement les activités des membres du Groupe de travail et des commissions régionales tandis que la section V fait le point de l'état d'avancement de la communication des données de la comptabilité nationale conformément au SCN 1993. Les questions soumises à la Commission pour examen figurent à la section VI.

II. Progrès accomplis en ce qui concerne le passage au *Système de comptabilité nationale, 2008*

A. Traduction du *Système de comptabilité nationale, 2008*

3. La traduction du SCN 2008 de l'anglais vers les cinq autres langues officielles de l'ONU (arabe, chinois, espagnol, français et russe) est désormais achevée. Au moment de l'établissement du présent rapport, les versions arabe et espagnole

étaient en cours de préparation. La version papier dans ces langues devrait être disponible au premier semestre 2014. Toutes les versions sont disponibles en format électronique sur les pages Web du Groupe de travail hébergées par la Division de statistique. Par ailleurs, la traduction du SCN 2008 en macédonien et en indonésien a également été établie.

B. Renforcement de la coordination et accroissement des ressources en vue de la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale, 2008*, et de la production des statistiques requises à cette fin

4. Le Programme de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008 et des statistiques connexes, dont l'exécution a été demandée par la Commission à sa quarantième session et qui constitue une initiative statistique mondiale, a pour double objectif d'aider les pays à développer leurs capacités statistiques et institutionnelles pour : a) passer du SCN 1968 ou 1993 au SCN 2008; et b) améliorer la couverture, le degré de précision et la qualité de leur comptabilité nationale et des statistiques économiques connexes. L'efficacité et la durabilité de cette initiative mondiale reposent sur les principes convenus de la stratégie de mise en œuvre, à savoir : a) planification stratégique; b) coordination, suivi et présentation de rapports; et c) amélioration des systèmes statistiques. Les principes de la stratégie de mise en œuvre deviennent opérationnels grâce à quatre éléments : a) l'utilisation comme cadre de planification stratégique des stratégies nationales pour l'élaboration des statistiques ou de plans nationaux similaires établissant des priorités; b) une infrastructure de programme bâtie autour du processus de production statistique, y compris la couverture et la conformité des comptes nationaux et des statistiques économiques connexes; c) les modalités de renforcement des capacités statistiques (formation et coopération technique, publication de manuels, recherche et activités promotionnelles); et d) les étapes de mise en œuvre pour passer au SCN 2008.

5. À l'époque où la Commission avait adopté le programme mondial de mise en œuvre du SCN 2008 et de production des statistiques requises à cette fin, le Groupe de travail avait conclu que la meilleure manière de mener à bien cette initiative mondiale était de recourir à un mécanisme de coordination souple permettant à ses divers membres, aux commissions régionales et à d'autres organisations régionales de poursuivre leurs propres programmes de mise en œuvre du SCN 2008. Sous l'égide des groupes consultatifs régionaux pertinents sur la comptabilité nationale et les statistiques économiques, le développement de programmes de mise en œuvre du SCN 2008 et des statistiques économiques connexes dans les régions respectives couvertes par les commissions régionales a considérablement progressé. Ces programmes régionaux sont parfaitement conformes au programme mondial de développement de la capacité des pays à élaborer des statistiques économiques de qualité ainsi que de la couverture requise pour l'établissement des comptes nationaux de même que pour les analyses économiques et la prise de décisions.

6. Les enquêtes sur la mise en œuvre du SCN 2008 effectuées par les commissions régionales montrent toutefois que, malgré les progrès accomplis dans plusieurs pays, nombre de pays en développement sont encore loin d'avoir adapté leurs collections de statistiques économiques aux prescriptions du SCN 2008 en vue

de mettre en œuvre le SCN 2008 avec une couverture, un degré de précision et une qualité suffisants. Comme indiqué au paragraphe 36 ci-dessous, plus de la moitié des États Membres n'arrivent pas à fournir des données de comptabilité nationale correspondant ne serait-ce qu'à l'étape 3. Un nombre important de pays en développement (plus d'un cinquième d'entre eux) n'établissent pas non plus de comptes nationaux conformément au SCN de 1993 ou au SCN de 2008. De plus, bien que les pays aient tous souscrit au programme stratégique de mise en œuvre du SCN 2008 dans leurs régions respectives, ils n'ont pas encore fait le nécessaire au niveau national. L'absence de volonté politique et la modicité des ressources humaines et financières pouvant servir à l'établissement d'un mécanisme de production de statistiques et des arrangements institutionnels sous-jacents qui s'imposent pour mesurer de façon exhaustive l'activité économique selon les prescriptions du SCN semblent être un problème courant.

7. Reconnaissant la nécessité urgente de remédier à l'absence de moyens permettant de mesurer de manière globale et exhaustive l'activité économique par le biais de la comptabilité nationale et de la production des statistiques requises à cette fin pour sous-tendre l'orientation des politiques, la Commission a, à sa quarante-quatrième session, prié la Division de statistique, agissant en collaboration avec le Groupe de travail ainsi qu'avec les pays et organisations régionales prêtant assistance en la matière, d'intensifier la concertation, de multiplier les activités de sensibilisation et d'accroître les ressources en faveur de l'application du Système de comptabilité nationale et la production des statistiques requises au niveau national et de lui présenter un rapport à ce sujet à sa quarante-cinquième session.

8. Une réunion sur l'intensification de la concertation, la multiplication des activités de sensibilisation et l'accroissement des ressources en faveur de la mise en œuvre du SCN 2008 a permis à des participants (constitués de représentants du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, de membres du Groupe de travail et d'autres représentants de cinq pays en développement) d'examiner les moyens d'étendre l'initiative mondiale relative à la mise en œuvre du SCN 2008. Le rapport de la réunion est disponible sous forme de document de base de la quarante-cinquième session de la Commission. Étant donné que les pays en développement n'ont pas progressé dans la voie de l'élaboration de stratégies et de programmes nationaux de production de statistiques économiques dans le cadre du passage au SCN 2008, les participants à la réunion ont jugé d'un commun accord que :

a) Le manque de ressources au niveau national (infrastructure institutionnelle et ressources financières et humaines) empêche principalement de mesurer de façon exhaustive l'activité économique selon les prescriptions du SCN. La volonté politique de s'impliquer au plus haut niveau de gouvernement est entravée de surcroît par l'absence de stratégies de gestion et de communication adéquates en matière statistique;

b) L'adoption d'une approche stratégique visant à formuler une politique et à élaborer un programme de mise en œuvre en vue du passage au SCN de 2008 qui tienne compte des discussions vastes et approfondies tenues avec les parties prenantes compétentes des systèmes statistiques nationaux s'impose. À cet égard, il a également été noté qu'il y aurait peut-être lieu de privilégier, de manière plus générale, la mise en œuvre du SCN (par exemple en arrivant à des estimations exhaustives du PIB) plutôt que de s'attacher aux derniers nés des concepts du SCN de 2008;

c) Une approche sous-régionale en matière de mise en œuvre, largement fondée sur des pays ou des communautés d'intégration régionale, constitue une manière prometteuse d'aller de l'avant;

d) Les pays devraient prendre l'initiative des mesures à adopter pour renforcer le processus de production statistique et les arrangements institutionnels et faciliter l'établissement de statistiques économiques et de comptes nationaux, dotés de la portée et des détails nécessaires, compte tenu de priorités nationales définies à partir de données factuelles;

e) L'action en faveur de la mise en œuvre du SCN et de la production de statistiques connexes menée dans le cadre de stratégies et de programmes nationaux prévus à cet effet au niveau sous-régional gagnerait être mieux harmonisée à l'échelle internationale et régionale;

f) L'existence d'un programme coordonné et géré au niveau mondial dans le cadre d'une approche stratégique intégrée des statistiques économiques et d'une orientation sous-régionale favoriserait l'alignement des activités de renforcement des capacités statistiques sur les priorités statistiques sous-régionales communes en fonction de la maîtrise nationale et des besoins découlant des orientations définies par le pays;

g) Pour remédier au manque de volonté politique au niveau national, les organisations internationales et régionales devraient aider les pays à axer la communication sur l'application de comptes macroéconomiques à des objectifs de politique générale dans un contexte régional et mondial d'interdépendance;

h) La communication entre des organisations internationales et des utilisateurs nationaux, comme par exemple dans les cas de l'Initiative du Groupe des 20 (G-20) relative aux lacunes statistiques et de la Stratégie mondiale visant à améliorer les statistiques agricoles et rurales, est extrêmement utile au travail de sensibilisation à effectuer pour susciter la volonté politique nécessaire aux niveaux de gouvernance nationale, régionale et mondiale les plus élevés;

i) Le message de sensibilisation doit être ciblé de manière à susciter la volonté politique et la maîtrise nationale nécessaires par rapport au programme de statistiques économiques en liant le programme à l'élaboration du cadre des objectifs de développement durable et du programme de développement de l'après-2015, compte dûment tenu des impératifs de stabilité et d'une croissance bénéfique à tous.

9. On se souviendra qu'une approche intégrée des statistiques avait été adoptée dans le cadre de l'initiative mondiale en faveur de la mise en œuvre du SCN 2008, approuvée par la Commission. L'adoption de cette approche a permis au programme de mise en œuvre d'étendre sa portée de la production de comptes macroéconomiques à celle de statistiques de base et à des aspects liés au cadre institutionnel tels que la manifestation d'une volonté politique et l'allocation de ressources suffisantes pour l'établissement de statistiques officielles, l'utilisation de statistiques en vue de l'élaboration de politiques reposant sur des données factuelles et le renforcement de la coordination nationale dans le domaine des statistiques.

10. Exprimée plus succinctement, la formulation d'une approche intégrée des statistiques englobe l'optique dans laquelle les politiques sont utilisées et les aspects institutionnels et réglementaires ainsi que les aspects statistiques opérationnels et infrastructurels du système statistique national utilisant le SCN (et, plus récemment,

le Système de comptabilité environnementale et économique) comme cadre macroéconomique global². En répondant aux exigences de politique générale en matière de statistiques réparties dans le temps et selon les secteurs, l'architecture du système statistique national assure l'intégration statistique et institutionnelle des processus d'établissement de statistiques de base, de comptes et d'indicateurs.

11. L'approche intégrée des statistiques se distingue des approches sectorielles et ponctuelles par l'abandon d'une conception fonctionnelle étroite et cloisonnée des processus de production de données et d'indicateurs spécialisés au profit d'une conception globale multifonctionnelle d'élaboration d'indicateurs résultant d'un système statistique équilibré produisant des statistiques de base et des comptes sectoriels et macroéconomiques cohérents.

12. L'approche intégrée des statistiques repose sur les principes fondamentaux de statistiques officielles et les dispositifs de contrôle de la qualité des données connexes et englobe tous les aspects du cadre institutionnel, de la production statistique et des processus qui s'y rapportent, tels que l'engagement en faveur de la qualité, l'accessibilité des données, le rapport coût-efficacité et l'allègement de la charge qui pèse sur les fournisseurs de données. Par ailleurs, l'approche s'inspire des principes internationaux de coopération technique qui préconisent une maîtrise nationale dictée par des priorités nationales, l'adoption d'une gestion stratégique axée sur les résultats assortie d'indicateurs de produits et de résultats bien définis en vue du renforcement des capacités statistiques et l'adaptation de l'assistance technique au renforcement des capacités.

13. La production de sources statistiques de base est l'élément moteur de la mise en œuvre des comptes macroéconomiques; aussi les lacunes observées dans la qualité et l'utilisation des données administratives à des fins statistiques doivent être comblées. Les lacunes que présentent les données des registres d'entreprises et les statistiques des entreprises et des ménages nécessitent également une attention urgente. Des pratiques de référence en matière de programmes intégrés d'enquêtes-entreprises et l'adoption d'enquêtes à indicateurs multiples auprès des ménages contrôlées et réalisées par des autorités statistiques nationales doivent être incorporées dans les programmes de renforcement des capacités nationales. Une approche ciblée axée sur les résultats est essentielle si l'on veut réaliser des progrès.

14. Les aspects généraux évoqués ci-dessus et liés à l'assurance de la qualité des données ainsi que les aspects détaillés de la rigueur méthodologique et des procédures statistiques se rapportant aux sources statistiques ne relèvent pas directement du mandat du Groupe de travail. Celui-ci reconnaît donc que le cadre multipartite nécessaire à l'élaboration d'un programme mondial de statistiques intégrées requiert un travail de coordination, de suivi et de communication aux niveaux national, (sous)-régional et international qui va au-delà des initiatives de renforcement des capacités de production de comptes macroéconomiques, tels que le SCN, tout en les favorisant cependant. Aussi faudra-t-il envisager de créer des mécanismes d'échange et de gestion d'information sur l'élaboration et l'exécution du programme de statistiques intégrées.

15. En sus des mécanismes de coordination, de suivi et de communication qui devront être mis en place pour assurer un programme d'assistance et un soutien technique coordonnés et adaptés aux besoins nationaux, il y aura également lieu de

² Directives sur les statistiques économiques intégrées ([ST/ESA/STAT/SER.F/108](#)).

définir une stratégie de communication efficace destinée à susciter une volonté politique, donner lieu à des mandats statistiques et engendrer l'allocation de ressources suffisantes au niveau national.

16. Le régime de financement du programme de statistiques intégrées devrait être établi sur la base d'un modèle de partenariat tangible. Ce partenariat devrait largement faire fond sur les ressources existantes et les avantages comparatifs de tous les acteurs et partenaires.

17. Pour résumer, en examinant la demande de la Commission de statistique visant à accélérer le programme de mise en œuvre du SCN au niveau national, le Groupe de travail reconnaît que de nombreux pays en développement pourraient avoir besoin d'assistance technique pour adopter un programme de statistiques intégrées s'inscrivant dans le cadre d'une démarche à la fois politique, institutionnelle et statistique à l'appui de la mise en œuvre du SCN. Le Groupe de travail estime également qu'il faudrait envisager de coordonner d'autres initiatives de renforcement des capacités aux niveaux mondial et national au moment d'accroître l'efficacité de l'exécution des programmes de renforcement des capacités au niveau national.

18. Or, étant donné que la portée d'un programme de renforcement des capacités en matière de statistiques intégrées et les répercussions que les mécanismes de coordination et de gouvernance mondiale ont sur ce programme, dépassent le cadre de son mandat, le Groupe de travail est d'avis que la Commission pourrait souhaiter envisager de créer un groupe des Amis de la présidence, qui serait constitué de représentants de pays de toutes les régions et de divers niveaux de développement pour assurer la prise en main du processus par les pays et ainsi répondre à la nécessité de mieux renforcer les capacités au niveau national.

19. Le Groupe de travail indique que le groupe des Amis de la présidence pourrait définir les modalités d'élaboration d'un programme de statistiques intégrées harmonisé, axé sur l'élimination des problèmes auxquels se heurtent les pays dans l'établissement de comptes macroéconomiques comparables sur le plan international. À cet égard, s'il est vrai que le soutien des donateurs peut aider avec les investissements initiaux en capital humain et non humain, il n'en demeure pas moins qu'il est particulièrement important de disposer de fonds budgétaires nationaux pour financer durablement les coûts de fonctionnement de bureaux statistiques nationaux efficaces capables de relever le défi qu'implique la tenue de statistiques de base destinées à établir les comptes macroéconomiques, entre autres fonctions statistiques gouvernementales essentielles. Un tel programme devrait aider à améliorer la coordination des activités et à accroître les ressources nécessaires à la mise en œuvre du SCN, notamment en coordonnant les activités de renforcement des capacités avec d'autres initiatives mondiales, comme la mise en œuvre du Système de comptabilité environnementale et économique. C'est ainsi que, pour permettre d'accélérer la mise en œuvre du SCN, le groupe des Amis de la présidence pourrait souhaiter envisager de tenir compte des besoins ci-après :

a) Création de mécanismes visant à faciliter la coordination, le suivi et la communication dans le cadre de programmes de statistiques intégrées aux niveaux national, (sous)-régional et international, tout en tenant compte des liens entre les organes existants et leurs mandats en matière de renforcement des capacités, tels que le Groupe de travail et le Comité d'experts des Nations Unies sur la comptabilité économique environnementale et d'autres initiatives à l'échelle mondiale et nationale;

b) Mise en place d'une stratégie de communication destinée à susciter une volonté politique, à donner lieu à des mandats statistiques et à engendrer l'allocation de ressources suffisantes au niveau national;

c) Définition de modalités de financement visant à assurer la mise en œuvre d'un programme de statistiques intégrées au niveau national.

III. Directives concernant les problèmes soulevés par la mise en œuvre du *Système de comptabilité nationale, 2008*

A. Rapport sur la réunion du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale³

20. À sa réunion de mai 2013, le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale a examiné les rapports des équipes spéciales et groupes de travail compétents pour mieux comprendre les questions sur lesquelles ils s'étaient penchés afin de faciliter la mise en œuvre du SCN. Le Groupe consultatif a spécifiquement reconnu le rôle joué par les pays pour mesurer l'impact de divers taux de référence sur l'estimation des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), ainsi que leur contribution à d'autres activités de fond.

21. La réunion avait pour objectif principal de s'accorder sur des directives concernant les problèmes soulevés par la mise en œuvre du SCN, comme les SIFIM, la production mondiale, les limitations des sièges sociaux, des sociétés holding et des fonds communs de créance, les droits à pension, les redevances de stabilisation, le traitement du fret et de l'assurance dans le SCN 2008, et l'initiative Échange de données et de métadonnées statistiques. La plupart des problèmes conceptuels ont été résolus, mais il faut encore régler la question de l'inclusion ou de l'exclusion des risques de défaillance dans le calcul des SIFIM, et celle de la propriété économique des produits de propriété intellectuelle, y compris pour ce qui est de ses conséquences sur la mesure de la production, dans le cas des fonds communs de créance. Les principales difficultés de mise en œuvre ont trait à la mondialisation, aux pensions et aux actifs non financiers; plusieurs initiatives menées par des équipes spéciales sont en cours. Les questions qui doivent être étudiées de manière plus approfondie sont exposées ci-dessous.

B. Programme de recherche sur le *Système de comptabilité nationale, 2008*

22. Lors de son examen du rapport de l'Équipe spéciale sur les SIFIM, le Groupe consultatif d'experts n'est pas parvenu à s'accorder sur les raisons d'exclure ou d'inclure les risques de défaillance dans le calcul des SIFIM et il a donc recommandé que la recherche se poursuive dans ce domaine, à la fois pour préciser les argumentaires dans un sens comme dans l'autre, ainsi que pour mettre au point des méthodes et établir des données permettant l'exclusion de ces risques à l'avenir.

³ On peut consulter le rapport sur la réunion à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/aeg/2013/m8-2.asp>.

Les thèmes suivants ont été retenus pour le programme de recherche à long terme sur les SIFIM :

- a) Développement de l'approche sur les « coûts des fonds » pour déterminer le taux de référence, ainsi que d'autres approches éventuellement envisageables (taux de référence « vintage »);
- b) Examen des instruments financiers, de leur portée et des unités des SIFIM; et
- c) Rapport entre les recommandations sur l'application des SIFIM et la définition des recettes.

23. Le Groupe consultatif d'experts a reconnu qu'il fallait apporter des précisions sur la propriété (économique) et l'enregistrement de certains avoirs des fonds communs de créance. À cet égard, le Groupe consultatif d'experts a prié l'Équipe spéciale de la production d'experts de faire des propositions plus concrètes. Pour les fonds communs de créance détenant des avoirs non financiers qui fournissent des services sous la forme de loyers, de redevances et de licences, le Groupe consultatif d'experts a jugé que cette question avait trait à la propriété (économique), et qu'il fallait davantage y réfléchir.

24. Le Groupe consultatif d'experts a noté que plusieurs questions en rapport à la production mondiale sont encore en cours d'examen par l'Équipe spéciale sur la production mondiale.

25. Lors de son examen de la question des droits à pension, le Groupe consultatif d'experts a encouragé la poursuite de l'établissement d'un tableau sur les actifs des ménages spécifiquement liés à la retraite et demandé au groupe de travail sur la question des droits à pension de faire une proposition concernant l'enregistrement des intérêts courus sur les actifs/passifs du promoteur d'un régime de pension en rapport au surfinancement ou sous-financement dudit régime et la nature des revenus des placements liés aux fonds de pension.

26. Il faut recueillir davantage de renseignements sur les pratiques les plus courantes en rapport aux différents aspects de l'appropriation des actifs des sociétés financières et de l'indemnisation des déposants (déficits ou excédents d'actifs) afin d'être en mesure de fournir des conseils pratiques.

27. Le Groupe consultatif d'experts a reconnu les difficultés pratiques rencontrées pour déterminer la valeur des terres d'État et attend avec intérêt de nouvelles propositions sur la question de la part de l'Équipe spéciale sur les terres et autres actifs non financiers.

C. Compilation des manuels et guides

28. Pour renforcer les capacités statistiques de tenir les comptes nationaux conformément au programme de mise en œuvre concernant le SCN et les statistiques connexes, le Groupe de travail a lancé la compilation de manuels, guides et notes d'orientation. En 2013, les manuels, guides et notes d'orientation ci-après ont été établis :

- a) 2008 SNA – concepts in Brief (Banque mondiale);
- b) 2008 SNA – compilation in Brief (Banque mondiale);

c) Handbook on national accounting : financial production, flows and stocks in the SNA (ONU/Banque centrale européenne);

d) Glossary on rapid estimates (EUROSTAT).

29. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la liste des publications prévues ou en cours d'établissement.

IV. Activités des membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales

30. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et les commissions régionales ont continué d'appuyer la mise en œuvre du SCN et d'autres normes internationales relatives aux statistiques économiques conformément au programme de mise en œuvre concernant le SCN 2008 et les statistiques connexes. Les activités les plus récentes des membres du Groupe de travail et des commissions régionales sont présentées à l'annexe II du présent rapport.

V. Communication des données de la comptabilité nationale

31. Comme demandé par la Commission de statistique, la Division de statistique évalue régulièrement la disponibilité et la couverture des chiffres officiels de la comptabilité nationale des États Membres et leur alignement conceptuel sur les recommandations figurant dans le SCN.

32. On trouvera ci-après une évaluation conforme aux recommandations figurant dans le SCN 1993, établie sur la base des réponses fournies au questionnaire de l'ONU sur la comptabilité nationale pour les cinq dernières années couvertes, c'est-à-dire de 2008 à 2012. Les données ont été communiquées soit directement à la Division, soit par l'intermédiaire de la Commission économique pour l'Europe (CEE), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou du secrétariat de la Communauté des Caraïbes.

33. Si l'on tient compte d'au moins une communication au cours des cinq dernières périodes couvertes (2008-2012), 94 % des États Membres (soit 182) ont communiqué des données comptables nationales à la Division de statistique. Sur le plan régional, dans le monde en développement, la proportion est de 97 % pour les pays d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes et quelque peu inférieure pour l'Afrique et l'Océanie (respectivement 91 % et 83 %).

34. L'exactitude des données a été plus satisfaisante que jamais en 2012, de même que le taux de réponse. On mesure l'exactitude des données au nombre de pays qui sont capables de fournir des données pour l'année à l'examen; par exemple, en 2013, ce sont les données de 2012 qui sont communiquées pour 2012, la période à l'examen. Sur la totalité des 193 États Membres, 111 pays (58 %) ont soumis les données de 2012 pour la période d'examen correspondante, contre 99 pour l'année 2011, et 101 (soit 53 % des 192 États Membres à l'époque) pour l'année 2010.

35. L'analyse des données comptables nationales révèle que 163 des 193 États Membres (84 %) avaient mis en œuvre le SCN 1993 ou 2008 au moment de l'examen de la période 2012. Presque tous les pays développés et les pays d'Europe

orientale, du Caucase et d'Asie centrale en transition ont communiqué leurs données selon la méthodologie du SCN 1993. En outre, 108 des 137 pays en développement (79 %) ont communiqué leurs données selon le SCN 1993 ou 2008. Plus précisément, 38 pays africains (70 %), 28 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (85 %), 32 pays asiatiques (84 %) et 10 pays d'Océanie (83 %) ont mis en œuvre le SCN 1993. Dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, le taux de mise en œuvre du SCN 1993 a sensiblement progressé puisqu'il a atteint 67 % et 76 % respectivement.

36. La couverture des comptabilités nationales communiquées à la Division de statistique est évaluée à l'aune des comptes minimaux standard⁴, adopté à la trente-deuxième session de la Commission en 2001, et des étapes prévues⁵ à la vingt-neuvième session de la Commission en 1997. D'après les résultats de l'évaluation menée, 113 pays (59 %) ont fourni six tableaux ou davantage pour les comptes minimaux et 89 (46 %) en ont fourni sept. Selon la mesure par étapes de la couverture des comptabilités nationales, une vaste majorité des pays développés, des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et des pays en développement d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes compile leurs comptabilités en satisfaisant à l'étape 2, tandis que seulement un peu plus de la moitié des pays africains en font autant. Malgré les progrès accomplis en ce qui concerne la communication des comptabilités nationales dans les délais, plus de la moitié des États Membres de l'Organisation des Nations Unies en restent pour l'instant à l'étape 2. Par ailleurs, bon nombre de pays en développement (plus d'un cinquième du total) n'établissent toujours pas leurs comptabilités conformément au SCN 1993 ou au SCN 2008.

VI. Questions soumises à la Commission pour examen

37. La Commission est invitée à :

- a) **Donner son avis sur les progrès accomplis dans le cadre du passage au SCN 2008;**
- b) **Donner son avis sur le projet de création d'un groupe des amis de la présidence qui serait chargé de fixer les modalités d'un programme mondial de statistiques intégrées pour accélérer la mise en œuvre du SCN;**
- c) **Encourager l'élaboration de lignes directrices concernant les notions et les recommandations du SCN 2008 et donner des directives à cet égard;**
- d) **Donner son avis sur les activités du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales; et**
- e) **Donner son avis sur la communication des données des comptabilités nationales.**

⁴ Les comptes minimaux standard sont définis dans les rapports du Groupe de travail à la Commission de statistique à ses trente-deuxième et quarante-deuxième sessions (E/CN.3/2001/8 et E/CN.3/2011/6, respectivement).

⁵ Les étapes prévues sont décrites dans les rapports du Groupe de travail à la Commission de statistique à ses vingt-neuvième et quarante-deuxième sessions (E/CN.3/1997/12 et E/CN.3/2011/6, respectivement).

Annexe I

Manuels et guides

La section ci-après fait le point des progrès accomplis en ce qui concerne l'établissement de manuels, de guides et de notes d'orientation à l'initiative du Groupe de travail intersecrétariats pour renforcer les capacités des pays d'établir les comptes nationaux et statistiques connexes conformément au programme de mise en œuvre du SCN 2008. La liste comprend deux catégories, à savoir les publications qui sont en cours d'établissement et celles qui sont prévues.

A. Publications en cours d'établissement

Handbook on rapid estimates (Guide sur les estimations rapides)
(EUROSTAT/Organisation des Nations Unies)

Handbook on composite indicators (Guide sur les indicateurs composites)
(EUROSTAT/Organisation des Nations Unies)

Handbook on tendency surveys (Guide sur les enquêtes de conjoncture)
(Organisation des Nations Unies)

Handbook on data template and metadata for short term statistics (Guide sur les modèles de données et les métadonnées pour les statistiques à court terme)
(Organisation des Nations Unies)

Handbook on non-profit institutions in the SNA (Guide sur les institutions sans but lucratif dans le SCN) (mis à jour, Organisation des Nations Unies)

Handbook on input-output compilation (Guide sur la compilation des entrées-sorties) (Organisation des Nations Unies)

Guide on measuring global production (Guide concernant la mesure de la production mondiale) (CEE)

Guide on statistical business registers (Guide sur les registres des entreprises statistiques) (CEE)

Handbook on quarterly national accounts (Guide sur les comptes nationaux trimestriels) (EUROSTAT)

Manuel des statistiques des finances publiques 2014 [mis à jour, Fonds monétaire international (FMI)]

Monetary and Financial Statistics Manual and Compilation Guide 2014 (Manuel sur les statistiques monétaires et financières et guide de compilation) (FMI)

Balance of Payments Compilation Guide (Guide de la compilation de la balance des paiements) (FMI)

Quarterly National Accounts Manual [Manuel des comptes nationaux trimestriels (FMI)]

Methodological Guide for Developing Producer Price Indices for Services (Guide méthodologique pour l'établissement des indices des prix à la production de services) (Révision, OCDE)

Glossary on securitisation [Glossaire sur la titrisation] (OCDE)]

Essential SNA : building the basics, 2013 edition (SNC : les bases, 2013)
(EUROSTAT)

Manual on the changes between the European System of National and Regional Accounts 1995 (ESA 1995) and the European System of National and Regional Accounts 2010 (ESA 2010) [Manuel sur les changements entre le système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 1995) et le système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010)] (EUROSTAT)

Manual on Goods Sent Abroad for Processing (Manuel sur les biens expédiés à l'étranger pour transformation) (EUROSTAT)

Manual on Measuring Research and Development in ESA 2010 (Manuel sur la mesure de la recherche et du développement dans le SEC 2010) (EUROSTAT)

Revised handbook on prices and volumes measures (Guide révisé sur les mesures des prix et des volumes) (EUROSTAT)

Manual on Government Deficit and Debt, 2013 edition (Manuel sur le déficit et la dette publics, 2013) (EUROSTAT)

B. Publications prévues

Land and Other Non-Financial Assets (Biens fonciers et autres actifs non financiers)
(EUROSTAT et OCDE)

Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs
(FMI)

Annexe II

Activités menées en 2013 dans le domaine des statistiques économiques et des comptes nationaux par les organisations membres du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales

| Organisation | Réunions, séminaires de formation, ateliers, cours |
|---|---|
| EUROSTAT | <p>Équipe spéciale sur les données consolidées par rapport aux données non consolidées (avril 2013)</p> <p>Groupe d'experts sur les prix et les volumes (septembre 2013)</p> <p>Équipe spéciale sur les comptes sectoriels trimestriels (juin 2013, décembre 2013)</p> <p>Mise en ligne d'une section consacrée au système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010) sur le site Web d'EUROSTAT</p> <p>Sessions de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Introduction générale au SEC 2010 (décembre 2013) – Comptes des administrations publiques (mai 2013) – Programme de transmission du SEC 2010 (juin 2013) |
| EUROSTAT/Organisation de coopération et de développement économiques/Banque centrale européenne | <p>Équipe spéciale sur les sièges sociaux, les sociétés holding et les fonds communs de créance (février 2013)</p> |
| FMI | <p>Missions d'assistance technique axées sur la comptabilité nationale et les prix (exercice budgétaire clos en 2014) :</p> <p>415 missions dans 100 pays</p> <p>Conseillers experts à long terme – 13 (dont 9 dans des centres régionaux d'assistance technique (5 en Afrique, 1 dans les Caraïbes, 1 en Amérique centrale et 1 dans le Pacifique).</p> <p>104 experts à court terme</p> <p>Cours sur le SCN 2008 – 2 (Middle East Centre for Economics and Finance du FMI, Koweït et Chine)</p> <p>Ateliers de formation – 8 (4 dans l'Asie et le Pacifique, 1 en Afrique, 3 en Europe)</p> <p>Cours de formation sur les liens macroéconomiques (1), les comptes sectoriels (1), les comptes nationaux trimestriels (2), les liens entre comptes nationaux et statistiques de finances publiques (1)</p> <p>Premier Forum statistique du FMI sur les statistiques pour la stabilité économique et financière mondiale (12 et 13 novembre)</p> |

*Organisation**Réunions, séminaires de formation, ateliers, cours*

OCDE

Atelier de l'OCDE et de l'Institut australien de statistique sur les pensions (Canberra 22-24 avril)

Groupe de travail sur les comptes financiers et Groupe de travail sur les comptes nationaux (Paris, du 30 septembre au 4 octobre)

Atelier sur le commerce en valeur ajoutée (Paris, 5 et 6 décembre)

Atelier de l'institut national de statistique de la Chine et de l'OCDE sur la comptabilité nationale (Paris, du 9 au 11 décembre 2013)

Division de statistique

Séminaires sur l'établissement d'un programme de mise en œuvre en ce qui concerne le SCN 2008 et les statistiques connexes dans la région de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), en collaboration avec le secrétariat de la CARICOM et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (Kingston, du 30 janvier au 2 février)

Séminaires sur l'établissement de programmes de mise en œuvre en ce qui concerne le SCN 2008, le Système de comptabilité environnementale et économique intégrée de 2012 (SCEE 2012) et les statistiques connexes dans la région du Pacifique, en collaboration avec la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), le FMI et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (Samoa, du 19 au 23 août)

Séminaires sur l'établissement de programmes de mise en œuvre en ce qui concerne le SCN 2008 et les statistiques connexes dans les pays de l'Organisation de coopération économique, en collaboration avec la CEE, la CESAP et le secrétariat de l'Organisation de coopération économique (Ankara, du 10 au 13 septembre).

Séminaires sur l'établissement de programmes de mise en œuvre en ce qui concerne le SCN 2008, le SCEE 2012 et les statistiques connexes dans la région de l'Amérique latine, en collaboration avec la CEPALC (Brésil, du 17 au 20 septembre).

Séminaires sur l'établissement de programmes de mise en œuvre en ce qui concerne le SCN 2008, le SCEE 2012 et les statistiques connexes dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque de développement africaine, la CEDEAO, la COMESA et la Communauté de l'Afrique de l'Est (Ouganda, du 10 au 13 décembre).

Banque mondiale

Assistance technique et appui financier aux pays et institutions régionales pour améliorer leurs capacités statistiques. Les dispositifs d'appui de portée générale sont adaptés aux besoins des pays (et des régions) pour améliorer la qualité des estimations des comptes nationaux (amélioration des techniques d'estimation et des statistiques de base) et assurer la mise en œuvre du SCN 2008

| | |
|--------|--|
| | Sessions sur les comptes nationaux lors d'ateliers régionaux sur le Programme de comparaison internationale (PCI) en Afrique (50 pays), en Asie occidentale (12 pays), en Amérique latine (17 pays) et dans les Caraïbes (22 pays) (http://icp.worldbank.org) |
| CEA | <p>Session extraordinaire du Groupe des États d'Afrique sur les comptes nationaux (février 2013)</p> <p>Réunion du Groupe des États d'Afrique sur l'emploi et le secteur informel (mai 2013)</p> <p>Réunion d'inauguration du Comité directeur continental pour le projet africain relatif à la mise en œuvre du SCN 2008 (septembre 2013)</p> |
| CEE | <p>Groupe d'experts sur les comptes nationaux – réunion d'étape sur la production mondiale, organisée conjointement avec EUROSTAT et l'OCDE (3-4 avril)</p> <p>Atelier sur l'application et les liens entre le SCN 2008 et le manuel des statistiques des finances publiques pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et les pays d'Europe du Sud-Est, en collaboration avec l'Association européenne de libre-échange, EUROSTAT et le FMI (21-23 novembre).</p> <p>Groupe d'experts sur les registres des entreprises, établi conjointement avec EUROSTAT et l'OCDE (2-4 septembre)</p> <p>Équipe spéciale de la Conférence des statisticiens européens sur les directives relatives aux registres des entreprises statistiques (en coopération avec EUROSTAT et l'OCDE et la Division de statistique), qui a pour objectif d'établir un ensemble de directives et de recommandations internationales en termes de bonnes pratiques pour aider les pays à établir et tenir les registres des entreprises statistiques</p> <p>Équipe spéciale de la Conférence des statisticiens européens sur la production mondiale (en coopération avec EUROSTAT, le FMI, l'OCDE, la Division de statistique et l'Organisation mondiale du commerce), qui a pour objectif de formuler des directives sur les problèmes conceptuels découlant du SCN 2008 et de la sixième édition du <i>Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale</i> en rapport à la production mondiale, ainsi que sur les questions de mise en œuvre des nouvelles normes mondiales</p> |
| CEPALC | <p>Assistance technique en ce qui concerne les comptes nationaux dans les pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Saint-Kitts-et-Nevis, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du), Curaçao et Montserrat</p> <p>Assistance technique en ce qui concerne les statistiques des prix dans les pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Belize, Cuba, Équateur, Guatemala, Honduras, Panama, République dominicaine, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Venezuela (République bolivarienne du), îles Caïmanes</p> |

| | |
|--|--|
| | Deuxième réunion du groupe de travail de la CEPALC sur les classifications internationales (Mexique, du 17 au 21 juin) |
| | Développement de comptes satellites pour la culture (République dominicaine) (7-8 octobre) |
| | Développement des statistiques économiques de base dans le cadre du SCN 2008 en Amérique latine et dans les Caraïbes (Chili, 5 novembre 2013) |
| | Conférence technique sur les comptes satellites sur la culture (Santiago, 18 décembre) |
| | Atelier sur la mesure des dépenses publiques consacrées à la protection de l'environnement (Mexique, 10 et 11 décembre) |
| CEPALC – FMI (Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République dominicaine) | Cours sur les statistiques des comptes nationaux (Costa Rica, du 1 ^{er} au 12 avril) |
| CESAP | Troisième réunion du Groupe directeur pour le programme régional des statistiques économiques (du 29 au 31 octobre 2013) |
| | Évaluation des capacités d'application du programme régional sur les statistiques économiques (mars-mai 2013). |
| | La Division de statistique a procédé à une évaluation des capacités avec la participation de 49 des 58 États Membres dans le cadre de l'application du programme régional visant à améliorer les statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique. Cette évaluation a été menée entre mars et mai 2013 et comportait cinq volets : coopération technique, contexte institutionnel, ressources informatiques et ressources humaines, infrastructure statistique et ensemble clé de statistiques économiques (pour le questionnaire, voir http://www.unescap.org/stat/econ/assessment/index.asp); pour le projet de rapport sur l'évaluation des capacités régionales dans le domaine des statistiques économiques en Asie et dans le Pacifique, voir http://www.unescap.org/stat/econ/SGRPES-Oct2013/Summary-of-Results.pdf .. |
| Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale | Séminaire national sur la mise en œuvre du SCN 2008 et les statistiques connexes en Jordanie, en coordination avec la Division de statistique (Amman, 24 juin) |
| | Séminaire de haut niveau sur la mise en œuvre du SCN 2008 et les statistiques connexes dans la région arabe, en coordination avec la Division de statistique (Amman, 24 juin) |
| | Séminaire régional sur la mise en œuvre du SCN 2008 et les statistiques connexes dans la région arabe, en coordination avec la Division de statistique, l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques et le FMI (Amman, du 25 au 27 juin) |

Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

Atelier régional sur les statistiques et les classifications industrielles dans les pays arabes, en coordination avec la Division de statistique, l'Organisation des ingénieurs-conseil des industries du Golfe et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (Doha, du 30 septembre au 2 octobre).

Atelier national sur la mise en œuvre du SCN 2008 dans l'État de Palestine (Ramallah, État de Palestine, du 27 au 29 octobre)

Atelier sur la stratégie de mise en œuvre du SCN 2008 (Amman, du 18 au 20 décembre)

Cours de perfectionnement sur l'utilisation des tableaux fournis par l'Iraq et la République arabe syrienne

Assistance technique à la Jordanie et au Koweït sur les comptes nationaux

Programme régional de formation sur le SCN 2008 : cinquième atelier régional sur les changements apportés au SCN 2008 (Noida, Inde, du 22 au 26 avril)

Cours national sur la compilation des tableaux d'entrées-sorties pour les Philippines (Manille, du 6 au 10 mai)

Premier cours de formation en ligne de niveau intermédiaire sur le SCN (du 3 juin au 9 août)

Atelier régional sur le SCN 2008 : sixième atelier régional sur les changements apportés au SCN 2008 (Daejeon, République de Corée, du 14 au 18 octobre 2013).

Cours de formation sur l'amélioration des capacités statistiques dans le cadre de la compilation des comptes nationaux à des fins de comparaison internationale : les principes de base du SCN 2008 en République populaire démocratique de Corée (Manille, du 7 octobre au 6 novembre).

Deuxième cours de formation en ligne de niveau intermédiaire sur le SCN (du 14 octobre au 20 décembre)

Quatrième cours de formation de base en ligne sur le SCN (du 21 octobre au 20 décembre)